Aulnay-sous-Bois - Blanc Mesnil - Sevran - Tremblay-les-Conesse - Villepinte



CANDIDAT

René MAGNE

Maire-Adjoint de Villepinte

SUPPLÉANT

Daniel PERUCCA

Maire-Adjoint de Sevran

PRÉSENTÉS PAR

Robert FABRE



Président du

Mouvement des Radicaux de Gauche

René MAGNE, Artisan, Maire adjoint de VILLEPINTE. Combattant Volontaire de la Résistance (30 septembre 1940 au 30 août 1944). L'un des premiers à répondre « Présent » à l'appel du Général DE GAULLE du 18 juin 1940. Arrêté le 2 octobre 1940 à la frontière espagnole. Rejoins les Forces Françaises Combattantes en 1942. Affecté au Service Technique de la Résistance à PARIS jusqu'à la LIBERATION. Délégué au Comité Parisien de Libération.

Chargé de Mission au Service des Transports d'un important Ministère, je travaille pendant plusieurs années à l'amélioration des transports en Métropole.

Directeur Diplômé d'Etat et Secrétaire National des Directeurs, j'aide les Municipalités, les Comités d'Entreprises à organiser leurs Colonies de Vacances ainsi que la formation des Moniteurs.

Adoptant une profession libérale : Artisan Photographe, je lutte avec mes amis Artisans et Commerçants contre l'augmentation exorbitante de la Taxe professionnelle et la pluralité des Taux de T.V.A. qui font de nous des collecteurs d'impôts.

Daniel PERUCCA, suppléant, 34 ans, marié 2 enfants. TECHNICIEN du bâtiment travaillant dans une P.M.E.

Notre Président Robert FABRE a rappelé récemment que les « RADICAUX de GAUCHE » ont choisi le camp de la justice sociale, celui des « REFORMES PROFONDES » réalisées dans l'ORDRE.

Au sein de la Gauche, le M.R.G. tient à marquer son originalité : à representer le courant réfléchi et modéré, le SOCIALISME du BON SENS, garant des LIBERTES et de la DEMOCRATIE.

RENFORCER LA DEMOCRATIE

La LOI électorale n'est pas démocratique : conçue par les Partis de la majorité pour « conserver la majorité » elle pénalise la population de notre Département ; en voici la preuve :

— PARIS compte 31 Députés pour 2 400 000 habitants, soit 1 par 77 000 habitants ;

— la SEINE-SAINT-DENIS 9 Députés pour 1 400 000 habitants, soit 1 par 155 000 habitants.

CHACUN DE NOUS VAUT LA MOITIE D'UN PARISIEN !

La REPRESENTATION PROPORTIONNELLE doit réparer cette injustice. Nous M.R.G., sommes pour le pluralisme et l'alternance sans condition.

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

C'est un impératif majeur !

Stopper le démantèlement des Entreprises existantes. Par des investissements appropriés relancer les P.M.E. et P.M.I. créatrices d'emplois.

Etablir un PROGRAMME d'ACTION PRIORITAIRE pour la relance économique du Secteur NORD-EST de la Région Parisienne complètement délaissé au profit de la création, dans le plus grand secret des Cabinets Ministériels, des Villes Nouvelles qui entourent la Capitale à l'Ouest, au Sud et Sud-Est.

Mise à l'Etude, avec les Chambres de Commerce et d'Industrie d'un vaste MARCHE d'INTERET REGIONAL « PARIS-NORD II » (350 ha disponibles entre CITROEN et ROISSY [trois fois plus vaste que RUNGIS la saturée !] et s'incorporant au complexe ROISSY (et le BOURGET) GARONOR.

Cette création favoriserait le COMMERCE « GROS et DETAIL » pour un secteur de population de 4 à 5 millions d'habitants en rayonnant sur les 5 ou 6 Départements du nord de la Seine.

Des MILLIERS d'EMPLOIS y seraient créés. Le commerce régional s'y développerait ainsi que les Industries annexes.

La Population de nos 5 communes y trouverait les débouchés et emplois satisfaisant leurs exigences.

ARTISANAT COMMERCE P.M.E. - P.M.I.

Le M.R.G. vous propose donc une politique hardie de Création. Il propose aussi la RELANCE MAXIMA des P.M.E. - P.M.I. et Entreprises artisanales en **restaurant** le double principe des LIBERTES ECONOMIQUES :

— le Droit de créer une Entreprise ;

— le Droit de travailler dans une Entreprise de Petite Taille.

Ces DROITS sont définis dans les

16 PROPOSITIONS

émises par la voix de Robert FABRE :

- Rajeunir le Statut de la P.M.E. - Statut du Chef d'Entreprise et du conjoint - Statut Associatif ou Coopératif - Création d'une Banque de l'Innovation - Rénovation des Organismes bancaires ;
- Réforme du Financement - Réserve de Fonctionnement - Réforme de la Fiscalité - Structures d'Assistance - Réforme de la Justice Economique et Sociale - Intégration des P.M.E. dans la Planification Nationale - Création d'un Secrétariat d'ETAT aux P.M.E.

Les ARTISANS et COMMERÇANTS (véritables collecteurs d'impôts) ne peuvent oublier quel MINISTRE des FINANCES est l'auteur de la T.V.A.

PROTECTION DE LA FAMILLE
Politique sociale de l'habitat

La crise économique actuelle se traduit en clair par une aggravation du CHOMAGE. Pourtant notre Constitution, en son article 34 reconnait le « DROIT au TRAVAIL ».

Nonobstant ce DROIT, les travailleurs, employés, cadres, artisans commerçants sont, directement ou non, victimes du « dégraissage » des plans BARRE ; coupures de l'E.D.F. ou G.D.F., saisies de mobilier, EXPULSIONS des logements sont les drames quotidiens ressentis par les familles. Les Organismes poursuivant sont toujours des Sociétés de Crédit ou l'URSSAF et la CANCAVA pour les travailleurs indépendants.

Cependant près de 2 000 000 de logements neufs sont inoccupés en FRANCE.

Une sérieuse REFORME s'impose pour protéger la « FAMILLE DANS SON LOGEMENT »

Le « DROIT » au logement doit DEVENIR un DROIT CONSTITUTIONNEL de telle sorte que « NUL NE PUISSE ETRE CHASSE DE SON LOGEMENT » (locatif ou accédant) pour RAISON ECONOMIQUE : soit perte de l'emploi par licenciement, maladie, maternité ou mise en retraite.

Ce « DROIT » au logement implique un corollaire qui consiste à définir le montant du loyer locatif ou accédant (charges comprises) en fonction des RESSOURCES DE LA FAMILLE.

Ces barèmes seraient établis selon des critères de confort par une Commission tripartite :

Collectivité locale ou départementale ;

Association de Locataires ;

Organismes de financement.

Cette REFORME, pour être valable devra s'orienter vers un abaissement du taux d'investissement tout en augmentant la durée de remboursement.

Le TAUX LOCATIF ne saurait dépasser 12 à 15 % du TOTAL des RESSOURCES (actuellement il atteint parfois 40 %). Il serait révisable en BAISSE.

TRANSPORTS

PRIORITE ABSOLUE AUX TRANSPORTS EN COMMUN.

Nos 5 Communes sont les seules du Département à n'être point desservies par le réseau R.A.T.P. ; 200 000 habitants sont pénalisés chaque jour !

Nous proposons :

S.N.C.F. : Gare de BLANC-MESNIL SUD : accélération des travaux ; une hate à TREMBLAY-LES-GONESSE entre Vert-Galant et Mitry ; CREATION à ROISSY d'un centre ferroviaire important par l'extion vers LOUVRES-CHANTILLY, le NORD (déjà prévu) 7 km ;

— vers Dammartin-Saint-Soupplet - MEAUX et l'EST : 30 km ;

— vers Domont - Auvers - CERGY-PONTOISE l'ouest : 30 km

l'ensemble étant l'embryon d'une super grande ceinture permettant, outre l'amélioration du trafic voyageurs de secteurs déshérités ;

1° le développement de ROISSY et PARIS-NORD II avec un grand MARCHE D'INTERET REGIONAL ;

2° la réouverture de la ligne GRANDE-CEINTURE au trafic Voyageurs : Villetaneuse (l'UNIVERSITE) Saint-Denis, Le Bourget, BOBIGNY PREFECTURE, Noisy-le-Sec, Rosny et ORLY possible.

METRO : Extension lignes Paris-Bobigny (correspondance S.N.C.F.). Extension ligne La Villette-Le Bourget (Parc Exposition). Mise à l'étude d'une LIGNE PERIPHERIQUE des PORTES de PARIS. Ces chantiers devraient être considérés comme création d'emplois et lutte contre le chômage.

BUS : Un maillage de lignes conforme aux besoins évidents du département.

CANAL de L'OURCQ : 15 km ; de rives entre Tremblay, Villepinte, Sevran et Aulnay. Une richesse inexploitée ! Voie d'eau créée par l'Homme pour servir ses besoins. Fermée depuis plusieurs années au trafic marchandises. Pourtant plus économique et moins polluant. Possibilité d'utiliser une partie de ses rives pour relancer un secteur de transports et d'entrepôts de denrées non périssables en association avec PARIS-NORD II d'où création d'emplois.

DEFENSE DU CADRE DE VIE
POLLUTION - ECOLOGIE

Suppression du SECRET ADMINISTRATIF enveloppant les programmes AUTOROUTIERS et d'AMENAGEMENT du TERRITOIRE. Intéresser la population et les Collectivités à l'Etude des Projets.

Opposition formelle au projet actuel de la « A 87 » comme l'exigent l'ensemble des COMITES DE DEFENSE des Riverains des quatre départements concernés. Ceci malgré certains avis favorables injustifiables.

Remise à l'étude des projets par la concertation.
Accentuer la création d'Espaces verts boisés indispensables à la VIE, au REPOS, aux LOISIRS.

Le MOUVEMENT des RADICAUX de GAUCHE a choisi l'ARBRE VERT comme emblème. C'est en soi déjà TOUT UN PROGRAMME.

Avec nos propositions réalistes, nous sommes le PARTI de l'AUDACE, de la CONCERTATION, du BON SENS.

La VICTOIRE DE LA GAUCHE PASSE PAR LES REFORMES DE LA VOIE RADICALE.

LE 12 MARS VOUS VOTEREZ

René MAGNE

SUPPLÉANT

Daniel PERUCCA

IMP GM 93700 DRANCY

Vu, les Candidats